

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Réunion du CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

(Exécution de l'article 24 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

Mardi 21 AVRIL 2026 à 18h30

A la mairie de Manneville la Goupil

ORDRE DU JOUR:

1. Procès-verbal de la séance du 27/03/2026
2. Compte Financier Unique 2025
3. Affectation du résultat 2025 sur l'exercice 2026
4. Participation SIVOS des 4 Clochers 2026
5. Subventions 2026
6. Taux d'imposition 2026
7. Amortissements 2026
8. Budget Primitif 2026
9. Autorisation donnée au Maire d'opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement.
10. Commission Communale des Impôts Directs
11. Commission de contrôle des listes électorales
12. Questions diverses

En mairie le 15/04/2026



Le Maire,

Philippe COUCKUYT